



Le 18 mai 2022

TABLE DES MATIÈRES

COÛT DE LA VIE

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

M. Melanson

M. Melanson

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Flemming, c.r.

M. Melanson

L'hon. M. Holland

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

SOINS DE SANTÉ

M. G. Arseneault

L'hon. M^{me} Shephard

M. G. Arseneault

L'hon. M^{me} Shephard

M. G. Arseneault

L'hon. M^{me} Shephard

SALAIRE MINIMUM

M. Coon

L'hon. M. Holder

COÛT DE LA VIE

M. Coon

L'hon. M. Fitch

M. Coon

M. Coon

M. Coon

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

[Traduction]

COÛT DE LA VIE

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Merci, Monsieur le président. Plus nous tentons de comprendre l'inaction du premier ministre et de son gouvernement pour ce qui est d'essayer d'atténuer les difficultés causées par les prix à la pompe, car les prix sont encore très, très élevés aujourd'hui... Rien n'a été fait pendant quatre mois et demi quant aux prix à la pompe, et ce dont nous nous rendons compte de plus en plus, c'est que le premier ministre et le gouvernement disposent de tous les moyens d'action pour régler la situation.

Nous savons que, l'année dernière, lorsque le premier ministre et son gouvernement ont annoncé leur plan sur le carbone et la façon de réduire la pollution à cet égard — et je cite un extrait d'un communiqué publié le 17 mars 2021 —, voici ce qu'ils ont dit : « le gouvernement a mis en place un plan de tarification du carbone adapté aux réalités du Nouveau-Brunswick pour remplacer la taxe sur le carbone imposée » — disent-ils — « par le gouvernement fédéral. Ce plan est conçu pour permettre au gouvernement de décider de la meilleure façon de redistribuer ces recettes aux gens du Nouveau-Brunswick. » Voilà ce qu'ils ont dit, et voilà ce qu'ils peuvent faire. Pourquoi ne faites-vous pas cela, Monsieur le premier ministre?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, puisque nous avons fait à maintes reprises le tour de la question cette semaine, nous savons que la taxe sur le carbone visait essentiellement à augmenter les prix pour réduire la consommation. Nous savons que nous dépassons largement les objectifs visés par la taxe sur le carbone et ce qu'elle visait à accomplir, et nous dépassons peut-être même largement les effets d'un scénario où le coût atteindrait 170 \$ la tonne. Donc, la taxe permet d'atteindre l'objectif que voulait accomplir le gouvernement fédéral. Les prix élevés font en sorte qu'il est plus difficile et plus cher pour tout le monde — tout le monde dans la province — de s'efforcer réellement de vivre, de s'épanouir et de tenir le coup. Voilà qui permet d'atteindre exactement l'objectif que voulait accomplir le gouvernement fédéral. Puis, des événements sont survenus dans le monde et ont aggravé la situation. Des évaluations ont-elles été réalisées à cet égard? Il n'y en a eu aucune — aucune.

Dans le cas présent, comme l'a mentionné le député du côté de l'opposition, il a dit que je pouvais réduire les taxes et faire ce que je voulais au sujet de la taxe sur le carbone. Nous avons essayé de faire cela au départ. Je pense que la taxe sur le carbone était de 5 ¢, et nous avons réduit les taxes de 5 ¢, et devinez quoi? Nous avons reçu une lettre du gouvernement fédéral qui disait : Que cela ne se répète plus.

Hier, j'ai toutefois écouté le chef de l'opposition... J'en aurai plus long à dire sur le sujet dans quelques minutes, Monsieur le président.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Vous savez, Monsieur le premier ministre, vous avez établi votre propre plan. C'est le plan propre au Nouveau-Brunswick sur la façon de gérer le prix sur la pollution. C'est votre plan. Vous vous êtes donné tous les outils pour pouvoir redonner l'argent aux gens du Nouveau-Brunswick. En fait, vous l'avez fait. Lorsque vous avez annoncé votre propre plan, vous avez effectivement réduit la portion provinciale de la taxe sur les carburants — vous l'avez fait. Vous pouvez le refaire. Vous pouvez le refaire. La mesure peut être temporaire si vous le souhaitez, mais vous pouvez le refaire.

Cela fait presque quatre mois et demi — près de cinq mois — que les gens paient beaucoup trop cher à la pompe. Ils ne remplissent leur réservoir d'essence qu'à moitié parce qu'ils n'ont pas les moyens de faire le plein. Les réfrigérateurs sont de plus en plus vides, car les gens n'ont pas les moyens de payer leur épicerie. Monsieur le premier ministre, vous vous êtes donné tous les outils nécessaires pour régler la situation. Veuillez la régler tout de suite.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, vous savez, j'ai suivi tout le processus concernant la position du gouvernement fédéral au sujet de la réduction des taxes provinciales d'une somme correspondant à la taxe fédérale.

Toutefois, compte tenu de ce que dit le chef de l'opposition — et il dit très clairement qu'il s'agit de la mesure qu'il nous recommanderait de prendre —, je suggère que nous présentions une motion disant que c'est exactement ce que nous ferons. Nous déduirons la taxe sur le carbone de notre taxe de vente, et nous pourrions effectivement réduire la taxe sur le carbone pendant quatre mois ou une période quelconque. Je présenterai cette motion pour recevoir l'appui unanime de la Chambre, et ensuite j'enverrai la lettre à cet égard. Après tout, c'est précisément ce que dit le chef de l'opposition libérale ; cela me convient donc. J'enverrai une lettre au gouvernement fédéral précisant que c'est la mesure que je prends et que j'ai l'appui unanime de la Chambre.

Nous ferons en sorte que le tout se concrétise, Monsieur le président. C'est formidable de recevoir un appui unanime. Je suis enthousiaste à l'idée d'aller de l'avant.

[Original]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, ce premier ministre est le plus politique ayant occupé ce poste que j'ai vu dans ma vie. Il fait de la petite politique, parce qu'il n'a pas encore réalisé — il n'a pas encore réalisé — qu'il y a un changement climatique. La planète se réchauffe, et ce réchauffement a des conséquences néfastes. Cela coûte plus cher pour réparer nos infrastructures : les routes, les ponts et les côtes du Nouveau-Brunswick. Toutefois, entre-temps, parce que le premier ministre fait de la petite politique, il ne s'attaque pas aux vrais enjeux. L'année dernière, il s'est doté de toute l'autorité. Il est responsable de la gestion des recettes générées par la

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

taxe sur la pollution. Il peut les redistribuer comme il veut. Il peut les remettre aux gens du Nouveau-Brunswick aujourd'hui. Choisissez la bonne chose. Faites-le, Monsieur le premier ministre.

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, ne perdons pas de vue la question. Restons concentrés sur la tâche à accomplir. Le chef de l'opposition a dit qu'il était favorable à une redistribution des recettes de la taxe sur le carbone aux fins d'une réduction de nos taxes provinciales. Il l'a dit, Monsieur le président, et il l'a répété hier dans une entrevue. En plus, il l'a réitéré ici à la Chambre aujourd'hui.

Je dis simplement : Super. Joignons le geste à la parole. Proposons une motion indiquant exactement la mesure que nous prendrons. Je pourrai ensuite la présenter au gouvernement fédéral et indiquer que nous prendrons la mesure afin d'atténuer le prix élevé de l'essence pour tous les gens du Nouveau-Brunswick, car cela est actuellement nécessaire, et que j'ai l'appui complet de tous les partis à la Chambre. La motion aura l'effet nécessaire pour amener le gouvernement fédéral à dire : D'accord, comment pouvons-nous fournir une aide à cet égard?

Le chef de l'opposition donnera-t-il son accord, Monsieur le président? Nous pouvons mener la tâche à bien. Merci beaucoup.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le premier ministre se livre encore une fois à des manœuvres politiques.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Le premier ministre n'a besoin de l'approbation d'aucun palier de gouvernement. Il dispose d'un plan propre au Nouveau-Brunswick.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Il dispose d'un plan propre au Nouveau-Brunswick. Il s'occupe de la gestion des recettes en question.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre, Mesdames et Messieurs les parlementaires. Poursuivez, Monsieur le chef de l'opposition.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le premier ministre dispose des pleins pouvoirs en ce qui concerne la gestion et l'administration de son plan conçu pour le Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'un plan propre au Nouveau-Brunswick. Les climatologues dans d'autres provinces ont choisi de suivre le plan fédéral. Vous, Monsieur le premier ministre, avez choisi d'élaborer votre propre plan, ce qui vous donne toute l'autorité nécessaire pour décider de la façon de remettre l'argent aux gens du Nouveau-Brunswick et de la façon dont il pourrait être distribué. Vous pourriez le faire maintenant. Laissez tomber la motion. Cessez vos manœuvres politiques. Décidez maintenant d'aider les gens du Nouveau-Brunswick.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Eh bien, Monsieur le président, nous y voilà. Nous sommes parfaitement en phase. Le chef de l'opposition ne veut pas l'admettre. Il ne veut ni l'admettre ni rester fidèle à ses propos. Voilà simplement ce que nous disons. Nous suivrons le tout à la lettre. Je pense que c'est génial — une motion Melanson. C'est parfait. Nous pourrions faire en sorte qu'une telle motion soit adoptée. Je dirais que nous pourrions proposer une motion et veiller à ce que tous les partis conviennent qu'il est actuellement nécessaire d'adapter la taxe sur le carbone, d'appliquer la mesure à la taxe de vente et d'instaurer une réduction de 11 ¢ le litre pour une période de quatre à sept semaines. Nous pourrions le faire immédiatement.

Monsieur le président, je demanderai à notre personnel de préparer la motion afin que nous puissions la présenter à l'Assemblée législative et procéder rapidement pour que nous puissions atténuer le problème sans tarder. Je tiens à remercier le chef de l'opposition de sa participation et d'avoir proposé une solution qui fonctionnera pour les gens du Nouveau-Brunswick. Cela montre la collaboration à la Chambre pendant une période difficile. C'est inspirant, Monsieur le président, oui, vraiment inspirant. Merci beaucoup.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le premier ministre actuel admet aujourd'hui, semble-t-il, que son propre plan, lequel a été conçu pour le Nouveau-Brunswick, ne fonctionne pas. Il admet aujourd'hui que son propre plan, un plan conçu pour le Nouveau-Brunswick et dont il administre les recettes...

Il n'a besoin d'aucune — d'aucune — approbation d'Ottawa ni de tout autre gouvernement. Aujourd'hui, il peut décider de remettre davantage d'argent aux gens du Nouveau-Brunswick qui éprouvent des difficultés, car ils doivent payer trop cher à la pompe et que l'épicerie coûte beaucoup trop cher, Monsieur le président. Le premier ministre fait de la politiaillerie, et les gens du Nouveau-Brunswick le savent. Lisez son plan. Lisez son plan du 17 mars 2021. Il s'est octroyé les pleins pouvoirs pour gérer les recettes, et il peut les

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

redistribuer comme il le veut. Monsieur le premier ministre, vous avez le pouvoir de le faire. Assumez vos responsabilités et décidez maintenant de remettre davantage d'argent aux gens du Nouveau-Brunswick.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Je ne suis pas sûr si le chef de l'opposition signifiait un appui relativement à la mesure qu'il souhaite nous voir prendre. Nous pourrions tenir un débat d'urgence à cet égard. Nous pourrions proposer la motion dès maintenant, Monsieur le président, tenir un débat d'urgence, adopter la motion aujourd'hui et en finir, et ce, grâce à l'appui de tous les partis. Je pense que c'est formidable. C'est formidable de voir une telle réaction en cette période difficile.

Nous proposerons une motion et nous examinerons la procédure à suivre pour mener le tout à bien rapidement, proposer la motion à l'Assemblée législative et la mettre aux voix afin que nous puissions aller dans la direction souhaitée par le chef de l'opposition. Il sait que le gouvernement fédéral n'appuiera pas la mesure. En revanche, il sait aussi que, collectivement, en tant qu'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, si nous sommes tous d'accord pour adopter la motion, nous pouvons le faire et le gouvernement fédéral appuiera la mesure. Excellentes nouvelles. Merci beaucoup de votre appui, Monsieur le président.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le premier ministre dispose d'un nouvel ensemble de compétences. Il a l'art d'improviser des mesures pour renforcer chaque jour ses manoeuvres politiques. Il est maintenant question d'un débat d'urgence. Le premier ministre improvise des mesures.

Savez-vous quoi, Monsieur le premier ministre? En ce moment, pendant que vous improvisez des mesures et que vous vous soustrayez à vos responsabilités, les gens du Nouveau-Brunswick éprouvent des difficultés. Combien de fois et combien de fois encore dois-je le dire? La situation est difficile. Les temps sont difficiles, car le prix à la pompe est beaucoup trop élevé. Selon les rumeurs, le prix augmentera encore demain, Monsieur le président. Écoutez, vous utilisez des tactiques dilatoires et vous le faites à des fins politiques. Aidez les gens du Nouveau-Brunswick. Vous disposez des pleins pouvoirs relativement à la gestion de votre plan conçu pour le Nouveau-Brunswick de tarification de la pollution. Vous l'avez déjà dit. Vous pouvez le faire maintenant. Faites-le. Aidez les gens du Nouveau-Brunswick.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Eh bien, Monsieur le président, le leader parlementaire vient de m'informer que nous pouvons soulever la question demain matin à la première heure. Nous compterons, comme cela a été dit, sur l'appui complet du chef de l'opposition. Je sais que le chef du Parti vert est resté silencieux sur la question ; je ne sais donc pas quelle sera

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

sa position. En fait, j'en ai une bonne idée. Monsieur le président, la motion nous aidera à aller de l'avant de façon constructive et accélérée et à obtenir l'appui du gouvernement fédéral afin que nous puissions agir rapidement. Encore une fois, nous soulèverons la question demain matin, nous présenterons une motion à la Chambre, nous tiendrons un débat, puis nous ferons avancer le dossier. Je compte sur l'appui complet du chef de l'opposition, Monsieur le président.

[Original]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, c'est extrêmement difficile d'écouter ce premier ministre. Ce n'est pas parce qu'il fait de la petite politique — cela, nous le savons bien. C'est parce que nous voyons encore les gens du Nouveau-Brunswick qui, tous les jours, ne peuvent plus payer l'épicerie et mettre de la nourriture dans le réfrigérateur, pour nourrir leur famille. Ils ne peuvent plus aller à la pompe et remplir le réservoir d'essence de leur voiture, parce que cela coûte trop cher.

Ce que nous entendons du premier ministre, c'est de la petite politique. Il blâme les autres et il essaie de proposer des motions qui n'ont aucune valeur pour s'attaquer à la situation actuelle. Il s'est donné, avec son plan fait au Nouveau-Brunswick pour la gestion du prix sur la pollution... La personne qui pense tout savoir, c'est le premier ministre. Il se dit le plus intelligent du pays. Il a créé son propre plan, se donnant toute l'autorité pour remettre aux gens du Nouveau-Brunswick les recettes générées. Il a choisi de ne pas le faire. S'il vous plaît, attaquez-vous à cette situation.

[Traduction]

L'hon. M. Flemming, c.r. (Rothsay, ministre de la Justice, procureur général, PC) : Monsieur le président, j'étudie la politique depuis que je suis enfant. Aujourd'hui, j'ai remarqué quelque chose de merveilleux. C'est une bonne chose, et nous devrions avoir davantage de ce genre de choses. Le chef de l'opposition s'est levé hier à l'Assemblée législative pour parler d'un plan audacieux visant à utiliser la taxe sur le carbone afin d'accorder un allègement aux gens du Nouveau-Brunswick. Puis, il a tenu une mêlée de presse et a dit la même chose. Le gouvernement a répondu : C'est une très bonne idée. Je pense que nous pouvons l'appliquer. C'est super.

Je tiens donc à remercier le chef de l'opposition de son idée. J'ai hâte de transposer sa suggestion sous la forme d'une motion et de présenter cette dernière à la Chambre. Je peux fièrement dire que, demain, je me tournerai vers le chef de l'opposition afin qu'il l'appuie.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le gouvernement peut jouer sur les mots tant qu'il le voudra. Au bout du compte, vous avez établi un plan adapté aux réalités du Nouveau-Brunswick afin de gérer les recettes découlant de la taxe, lesquelles sont produites en vue de réduire les effets des émissions sur le climat. La planète se réchauffe, et il faut remédier à la situation. Lorsque vous avez

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

présenté le plan, vous avez réduit la portion provinciale de la taxe sur l'essence. Vous pouvez encore procéder de la sorte temporairement si vous le souhaitez, ou vous pouvez redistribuer aux gens du Nouveau-Brunswick certaines des recettes perçues grâce au prix sur la pollution. Vous pouvez le faire. D'autres provinces — l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta — et les climatosceptiques ont accepté le plan fédéral, et ils obtiennent une part du rabais et du crédit qui y sont associés. Ils l'obtiennent. La population du Nouveau-Brunswick en est privée parce que notre premier ministre a choisi de ne pas accepter le plan du fédéral.

Monsieur le premier ministre, vous disposez de l'autorité. Allez-vous redonner à la population du Nouveau-Brunswick?

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, je suis heureux de prendre la parole afin de contribuer à la conversation. Ce dont nous avons été témoins ici ces derniers jours, c'est d'un esprit de collaboration, d'un esprit bipartisan ; la politique est mise de côté et des actions concrètes sont prises afin de remettre de l'argent aux gens du Nouveau-Brunswick.

Nous pouvons regarder ce qui se passe aujourd'hui, ce qui s'est passé hier et ce qui s'est passé en 2018. Si les gens s'en souviennent, nous avons fait campagne en disant ce à quoi servirait la taxe sur le carbone. Nous avons dit à l'époque qu'il en coûterait davantage aux gens au moment de — quoi? — remplir le réservoir de leur véhicule. Nous avons dit qu'il en coûterait davantage aux gens du Nouveau-Brunswick au moment de — quoi? — mettre des aliments dans leur panier d'épicerie. Nous entendons le chef de l'opposition qui parle de la hausse du prix des aliments et du carburant ; pourtant, nous l'avons dit. Dès le début, nous avons suscité des préoccupations et des critiques à propos de la taxe. Nous en étions conscients. Non seulement nous en étions conscients, mais le premier ministre s'est levé ici aujourd'hui pour dire qu'une bonne idée, c'est une bonne idée, peu importe d'où elle vient ; donc, mettons-la en oeuvre. Le chef de l'opposition devrait se lever et se joindre à nous pour défendre cette cause.

SOINS DE SANTÉ

M. G. Arseneault (Campbellton-Dalhousie, L) : Merci, Monsieur le président. La région que je représente a été particulièrement touchée par l'incapacité du gouvernement actuel à recruter et à assurer le maintien en poste des professionnels de la santé. En raison des diverses suspensions et réductions de services, les gens du comté de Restigouche subissent maintenant un stress accru lorsqu'ils cherchent à avoir accès aux services de santé, car, pour obtenir bon nombre de ces services, ils doivent se déplacer ; or pour la plupart d'entre eux, le prix de l'essence devient prohibitif.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Cette région compte la population la plus âgée de la province, en plus d'être aux prises avec l'un des taux de pauvreté les plus élevés du Nouveau-Brunswick. Pour de nombreuses personnes âgées et pour d'autres personnes à revenu fixe, l'augmentation du coût de la vie pourrait bien être la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Chaque jour qui passe, l'inaction du gouvernement en matière de mesures d'allègement aggrave la situation des personnes dans le besoin. Le premier ministre et son gouvernement disposent des ressources et du pouvoir d'utiliser les recettes de la taxe sur le carbone afin d'aider à réduire le coût des déplacements pour l'accès aux services de santé. Quand fournira-t-il un allègement?

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Je ne savais pas très bien où le député voulait en venir avec sa question, mais je tenterai d'y répondre. Nous comprenons certainement les difficultés que peut poser le déplacement vers les services de santé, mais nous avons mis en place un système aussi solide que possible pour les personnes qui ont recours au système de santé. Nous savons qu'il y a encore du travail à faire, mais permettez-moi de dire que, depuis notre arrivée au pouvoir, nous ne nous endormons pas sur nos lauriers en ce qui concerne le recrutement et le maintien en poste de nos professionnels ainsi que le renforcement de notre système de santé. À mon avis, le travail accompli par le ministère de la Santé, par le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail et par les régies régionales de la santé, Vitalité et Horizon, avec l'appui d'Extra-Mural/Ambulance Nouveau-Brunswick, a été sans précédent. Nous faisons bouger les choses, et nous déployons tous les efforts possibles pour y arriver.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

M. G. Arseneault (Campbellton-Dalhousie, L) : Monsieur le président, à défaut d'un engagement du premier ministre d'agir immédiatement pour aider les gens du Nouveau-Brunswick, la ministre de la Santé peut-elle, à tout le moins, donner l'assurance à la population du comté de Restigouche qu'aucun autre service ne sera suspendu dans la région et que tous les efforts seront déployés pour rétablir notamment les services d'obstétrique et d'ophtalmologie? Merci.

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, Monsieur le président, nous travaillons d'une manière diligente avec Vitalité et avec les gens de la région de Restigouche pour faire en sorte que les services de santé leur soient fournis sur place. Nous savons qu'il a été difficile de doter le secteur de la santé de ressources humaines, et cette difficulté touche non seulement le Nouveau-Brunswick, la région du Restigouche, mais elle touche aussi tout le Canada — toute l'Amérique du Nord, en fait. Ce matin, j'ai eu une rencontre avec la consule générale des États-Unis, et nous avons parlé des défis en matière de ressources humaines dans nos secteurs de la santé. C'est un défi mondial. Nous y travaillons tous.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Les services dépendent de la disponibilité des ressources humaines dans le secteur de la santé pour mettre en oeuvre les programmes. Nous travaillons avec diligence et faisons tout ce que nous pouvons. Je l'ai dit pendant notre processus de consultation et lorsque nous avons déposé le plan de la santé du Nouveau-Brunswick : Nous aurons un réseau d'excellence. C'est un objectif réalisable. Grâce à l'aide des parlementaires d'en face, de tous nos collègues et des partenaires, il est possible d'y arriver.

[Original]

M. G. Arseneault (Campbellton-Dalhousie, L) : Monsieur le président, les services d'obstétrique et d'ophtalmologie de l'Hôpital régional de Campbellton sont présentement fermés. Le Réseau de santé Vitalité nous a dit que c'était une fermeture temporaire. Il y a trois ans de cela. C'est incroyable et inacceptable. Je demande à la ministre de la Santé, au nom de la justice et de l'équité, d'informer la Chambre qu'elle s'assurera que ces services seront rétablis de façon permanente. Je lui demande aussi de nous fournir un échéancier pour la résolution de cette situation urgente. Merci.

[Traduction]

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, je me rends compte que le député fait du lobbyisme pour sa région, et je trouve que cela est normal. Nous accordons tous de l'intérêt aux endroits que nous représentons, et la région de Restigouche est très importante. Elle occupe une place importante dans notre réseau, et il est important que nous fournissions des services aux gens du Restigouche.

Ce que je peux dire, c'est que je ne peux faire aucune promesse ici aujourd'hui. Tout dépend des ressources humaines dans le secteur de la santé. Nous parlerons avec les responsables de Vitalité. Nous ferons tout notre possible pour avoir des partenaires qui s'emploient à résoudre les problèmes au sein des collectivités et à trouver ce qui importe pour ces dernières à mesure que nous irons de l'avant. Je crois fermement que nous pouvons créer un réseau d'excellence. La région de Restigouche doit en faire partie. Je serai donc ravie d'accueillir les interventions du député en tout temps. Merci, Monsieur le président.

[Original]

SALAIRE MINIMUM

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, c'est vrai que tous les coûts augmentent, mais les conséquences ne sont pas également partagées — eh bien non. Les gens qui vivent avec un revenu modeste ou faible devaient faire des choix difficiles avant que l'inflation ne commence à se faire sentir. Les hausses des loyers, du prix des aliments et du prix des carburants amènent plusieurs personnes à revoir leurs priorités. Cependant, pour les personnes à revenu modeste, les conséquences sont graves.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Le premier ministre ne semble pas avoir de plan concret pour aider les personnes les plus touchées par l'augmentation du coût de la vie. Il a prévu une augmentation du salaire minimum en octobre. Le premier ministre va-t-il avancer cette augmentation du salaire minimum au 1^{er} juin pour aider les gens qui en ont besoin maintenant?

[Traduction]

L'hon. M. Holder (Portland-Simonds, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Nous sommes très fiers d'avoir la plus grande augmentation du salaire minimum depuis plus de 40 ans. La première augmentation a eu lieu le 1^{er} avril et la prochaine aura lieu en octobre.

C'est une question d'équilibre. Nous devons veiller à défendre les gens qui ne peuvent pas se défendre. Nous parlons des gens qui ne sont pas représentés par un syndicat dans la province, et nous avons fait preuve d'initiative de ce côté-ci de la Chambre. Néanmoins, au bout du compte, nous devons aussi équilibrer cela avec les réalités économiques de notre province. Nous devons aussi permettre aux propriétaires de petite entreprise, qui font chaque jour tout ce qu'ils peuvent, de se maintenir à flot. Je crois que nous avons trouvé un équilibre à cet égard, Monsieur le président, mais je pense que nous devrions célébrer le fait qu'il s'agit de la plus grande augmentation du salaire minimum depuis plus de 40 ans.

COÛT DE LA VIE

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Eh bien, Monsieur le président, les personnes rémunérées au salaire minimum ont besoin d'une telle augmentation maintenant et non plus tard.

La hausse du coût de la vie touche d'autres personnes du Nouveau-Brunswick, entre autres les personnes et les familles qui dépendent de l'aide au revenu pour essayer de satisfaire leurs besoins. À tous les égards, nous savons que les taux d'aide au revenu ne suffisaient vraiment pas à payer le strict nécessaire avant que le coût de la vie ne monte en flèche. Aujourd'hui plus que jamais, des personnes et des familles sont au bord du gouffre de l'extrême pauvreté. Le premier ministre mettra-t-il en oeuvre un rajustement de six mois au coût de la vie et augmentera-t-il de 100 \$ par mois les taux généraux d'aide au revenu?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre du Développement social, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Nous avons effectivement un plan pour aider les personnes dans le besoin, et nous le mettons en oeuvre. L'autre jour, j'ai énuméré à la Chambre une liste des mesures que nous avons prises pour aider les bénéficiaires d'aide sociale. L'un des sujets de préoccupation portait sur l'augmentation du coût de la vie. Aucune mesure n'avait jamais été prise à cet égard, mais nous agissons. Le gouvernement actuel fait des progrès.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Je n'ai pas pu énumérer un certain nombre de sujets de préoccupation sur ma liste parce qu'elle était si longue, mais l'un des éléments que nous avons passés en revue est la Politique sur le revenu du ménage. Je sais que cela pose problème aux gens d'en face. La mesure permettra d'aider plus de 2 000 personnes dans la province, et il s'agit d'un investissement de plus de 4 millions de dollars. Nous avons augmenté la contribution que le gouvernement apporte pour accroître le nombre de logements abordables. Si des promoteurs privés, des coopératives ou des organismes privés sans but lucratif veulent construire des logements, nous avons fait passer l'apport en capital de 40 000 \$ à 70 000 \$, Monsieur le président.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, j'ai fait deux propositions concrètes sur la façon dont le premier ministre peut immédiatement, à court terme, venir en aide aux personnes qui sont les plus touchées par l'augmentation du coût de la vie — du coût de tout. Le premier ministre se sert plutôt de la taxe sur le carbone comme d'un point de clivage. Il est empêtré dans un débat ridicule avec le chef de l'opposition officielle alors qu'il redistribue déjà directement aux gens du Nouveau-Brunswick la quasi-totalité des recettes provenant de la taxe sur le carbone. C'est ainsi qu'il finance les réductions d'impôt sur le revenu. C'est ainsi qu'il subventionne les consommateurs de gaz naturel. C'est ainsi qu'il a réduit la taxe sur l'essence. Le premier ministre redistribue déjà les recettes. Il s'agit d'un faux débat.

Monsieur le président, permettez-moi de faire une troisième proposition concrète à court terme.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre, s'il vous plaît.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre, Monsieur le ministre.

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : La proposition pourrait aider des gens qui sont vraiment en difficulté.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a déjà mis en oeuvre une telle initiative. La TVH est la seule taxe qui génère plus de recettes à mesure que grimpe le prix des biens et services. Le premier ministre utilisera-t-il les

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

recettes tirées de la TVH pour augmenter la portion provinciale du crédit pour la TVH à l'intention des personnes à faible revenu du Nouveau-Brunswick afin de les aider en ces temps difficiles?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, c'était agréable d'entendre le chef du Parti vert dire que nous redistribuions déjà aux gens de la province toutes les recettes provenant de la taxe sur le carbone. Le chef du Parti libéral pourrait peut-être en convenir afin que nous soyons d'accord à ce sujet.

Monsieur le président, revenons maintenant à ce que nous pouvons faire immédiatement, car le chef du Parti vert a aussi fait valoir qu'il est maintenant temps de prendre des mesures concrètes pour aider tout de suite les personnes qui ont du mal à composer avec les coûts élevés. Ceux-ci se répercutent sur le coût des produits de base, des biens, des aliments et de tout le reste. Cela nous ramène donc aux prix à la pompe.

La conversation à la Chambre et la motion qui sera présentée demain ont trait au plein appui qu'il me faut pour pouvoir dire au gouvernement fédéral : Je vais réorienter la taxe sur le carbone ; je vais pouvoir réduire les taxes pendant une période de quatre mois afin de réduire les prix à la pompe. Il s'agirait d'une aide immédiate pour tout le monde dans la province qui peine à composer avec le prix élevé des biens.

Alors, Monsieur le président, ma question s'adresse au chef du Parti vert. Appuierait-il aussi une motion demandant le plein appui de tous les parlementaires afin de réduire la taxe et d'obtenir des résultats?

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Vous savez, le premier ministre essaie encore une fois de détourner l'attention et de ne pas s'occuper des vrais problèmes. La motion ne vaut rien, Monsieur le premier ministre — rien.

Ce qui importe vraiment, c'est que vous avez, encore une fois... Je le répète sans cesse, mais vous refusez de nous écouter et d'écouter les autres. Vous avez toute la latitude voulue pour redistribuer les recettes qui sont générées, ou vous pouvez réduire la portion provinciale de la taxe sur l'essence. Vous pouvez faire cela. Vous n'avez pas besoin de présenter de motion ni d'effectuer de manœuvres politiques à l'Assemblée législative. Vous vous en êtes donné le droit en établissant un plan adapté aux réalités du Nouveau-Brunswick. Donc, vous pouvez soit redistribuer les recettes, soit choisir de réduire la portion provinciale. Vous décidez. Prenez une décision et arrêtez d'en parler. Agissez, et j'arrêterai de vous poser des questions au nom des gens du Nouveau-Brunswick, car nous verrons des mesures concrètes.

(Exclamations.)

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le premier ministre, arrêtez de faire de la petite politique et occupez-vous du problème.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Exactement, Monsieur le président. C'est ce que nous proposons — nous occuper du problème de façon à ce que le gouvernement fédéral dise : Eh bien, nous devons appuyer la mesure, car tous les partis de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick se sont entendus. Nous sommes d'accord avec le chef de l'opposition. Nous ne sommes pas contre. Ce que nous disons, c'est qu'il pourrait s'agir de la solution. Faisons en sorte que cela fonctionne. Faisons en sorte que ce soit officiel. Rendons cela exécutoire pour que le gouvernement fédéral dise qu'il laissera cela passer, car il s'agit de circonstances exceptionnelles, Monsieur le président. La situation n'est pas normale. Nous n'avons pas vu une telle inflation depuis des générations. Nous n'avons jamais vu de tels prix pour l'essence. Nous constatons que la croissance économique pose assurément des défis, de par sa nature, pour ce qui est de l'intérêt manifesté dans la province.

Alors, pouvons-nous réagir? Oui. Pouvons-nous nous entendre à la Chambre? Eh bien, c'est discutable. Même quand on dit être d'accord avec le chef de l'opposition, celui-ci prend la parole pour se disputer. Monsieur le président, je ne suis pas sûr de quel côté il se range. Peut-être que, s'il venait de ce côté-ci, il agirait différemment. J'en doute, mais cela importe peu. Le chef de l'opposition veut simplement être en désaccord pour être en désaccord. J'essaie de trouver un terrain d'entente, et je pense que nous y sommes arrivés. Je peux citer le chef de l'opposition...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

[Original]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le premier ministre n'a besoin de l'autorité de personne. Il n'a même pas besoin de celle de l'Assemblée législative pour agir dans ce dossier. Il aurait dû le faire en janvier, en février ou en mars. Depuis deux ans, il va chercher des milliards de dollars en excédents.

Il y a une portion de 28 ¢ que paient les gens du Nouveau-Brunswick chaque fois qu'ils dépensent 2 \$ pour remplir leur réservoir d'essence. C'est une portion de 28 ¢ qui peut bouger. Le premier ministre peut aussi agir en ce qui a trait à toute la question de la taxe sur le carbone. Il peut le faire. Il n'a pas besoin d'une motion. Il n'a pas besoin que nous lui posions une quelconque question additionnelle. Il a toute l'autorité d'agir, car il se l'est donnée.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Alors, pourquoi le premier ministre n'agit-il pas? Mesdames et messieurs, je vais vous dire pourquoi il n'agit pas : Il fait de la petite politique. Il ne veut rien faire. Il veut seulement discuter et parler encore et encore sur l'enjeu. Entre-temps, les gens souffrent beaucoup trop à la pompe. Ils souffrent certainement aussi lorsqu'ils ouvrent la porte du réfrigérateur et qu'ils voient qu'il n'y a rien à manger. Réglez le problème, Monsieur le premier ministre.

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, on ne fait que parler. Je ne peux rien ajouter de plus à cet égard. Le chef de l'opposition ne fait qu'argumenter avec lui-même en ce moment. Nous disposons d'un plan, et je suis enthousiaste à son sujet. Merci, Monsieur le président.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

